

Direction générale du Trésor

BRÈVESÉCONOMIQUES Asie du Sud

Une publication du SER de New Delhi N°13 2025

Faits saillants

- **Bangladesh:** Les exportations du Bangladesh vers les États-Unis seront soumises à des droits de douane « réciproques » de 37% ;
- Bhoutan: Collaboration entre l'Inde et le Bhoutan concernant Gelephu, ville de la pleine conscience;
- Inde: Lancement des négociations sur l'accord commercial bilatéral entre l'Inde et les États-Unis;
- Népal: L'amélioration de l'approvisionnement en électricité en provenance de l'Inde soulage le secteur manufacturier;
- * Pakistan: Le Président Trump annonce l'imposition de droits de douane « réciproques » de 29% sur les produits importés du Pakistan;
- Sri Lanka: Indicateurs macroéconomiques du début de l'année 2025.

À RETENIR

-37,7 Mds USD

Diminution des réserves de change de la RBI au T3 2024/25

Bangladesh

Les exportations du Bangladesh vers les États-Unis seront soumises à des droits de douane « réciproques » de 37%

Dans le cadre des récentes annonces du Président américain sur la hausse des droits de douane dans le monde entier, le Bangladesh sera soumis à des droits de douane portés à 37% sur les biens exportés vers les Etats-Unis. Cette mesure constitue une riposte aux droits de douane et aux mesures non-tarifaires imposés par le Bangladesh sur les produits américains et estimés à 74 % par l'administration américaine. Les États-Unis constituent le premier marché d'exportation du Bangladesh, représentant 18 % des exportations totales, soit près de 7 Mds USD en 2023-24.

Sur le marché américain du prêt-à-porter, le Bangladesh détient des parts de marché de 9 %, derrière la Chine (21%) et le Vietnam (19%), mais devant l'Inde (6 %). Sur les cinq sous-segments où le Bangladesh est le plus présent sur le marché américain (17% de parts de marché représentant plus de 50% de ses exportations aux Etats-Unis), ses principaux concurrents en 2024 sont le Vietnam (16%), la Chine (9%), le Mexique, l'Inde et le Pakistan (6%). Les concurrents régionaux se sont également vu imposer des droits de douane « réciproques » sur leurs exportations vers le marché américain, notamment le Vietnam (46 %), la Chine (34 %), l'Inde (26 %) et le Pakistan (29 %).

En réaction, le service de presse du Conseiller en chef a annoncé que le Bangladesh reverrait ses droits de douane sur les produits importés des Etats-Unis. Le National Board of Revenue (NBR) serait ainsi en train d'examiner les options pour rationaliser ses droits de douane dans les plus brefs délais. Depuis quelques semaines, le Bangladesh envisageait déjà d'augmenter ses importations de coton en provenance des États-Unis, qui sont par ailleurs très peu taxés sur le marché bangladais, afin de limiter une éventuelle hausse des droits de douane américains sur ses produits. Bien que cette initiative n'ait apparemment pas suffi, le gouvernement pourrait s'en servir comme levier dans les négociations à venir.

Pour rappel, le Bangladesh était déjà soumis à des droits de douane moyens d'environ 15% depuis la catastrophe de Rana Plaza en 2013.

Déplacement bilatéral du Pr. Yunus à Pékin

Pour son premier déplacement bilatéral depuis sa prise de fonction en août, le Conseiller en chef s'est rendu à Pékin et a rencontré le Président Xi fin mars.

A cette occasion, les deux parties ont pu continuer leurs échanges pour le lancement des négociations de l'accord de libre échange et de l'accord sur les investissements. Les deux parties ont confirmé plusieurs projets qui étaient déjà en cours de discussion, pour la modernisation du port de Mongla (300 M USD), le projet de gestion de la rivière Teesta partagée

entre Inde et Bangladesh ou encore la construction d'une zone économique exclusive près de Chittagong.

Près de 30 entreprises chinoises se sont engagées à investir près de 1 Md USD au Bangladesh, selon le Directeur du Bangladesh Investment Development Authority (BIDA).

Une mission du FMI se rendra prochainement à Dacca pour discuter du versement des 4^{ème} et 5^{ème} tranches du programme

Une délégation du FMI sera à Dacca du 6 au 17 avril pour examiner les conditions liées au versement des quatrième et cinquième tranches de son programme de financement de 4,7 Mds USD. Les trois principales conditions de ce programme concernent la libéralisation du taux de change, l'augmentation de la collecte fiscale, et la séparation de la politique fiscale et de l'administration fiscale.

Selon les médias bangladais, le FMI aurait prévenu le gouvernement qu'il prévoit de réviser l'objectif d'augmentation du ratio collecte fiscale/PIB, le portant à 1,1 % au lieu de 0,7 % initialement prévu pour le prochain exercice fiscal. Cette révision nécessitera que le National Board of Revenue (NBR) génère 570 Mds BDT supplémentaires de recettes fiscales pour l'exercice 2025-26, soit l'équivalent d'un mois et demi de collecte actuelle. Cette augmentation vise à rattraper les objectifs non atteints lors des trois dernières années : 0,5 % supplémentaires étaient attendus pour les exercices 2023-24 et 2024-25, et 0,7 % pour 2025-26.

Face à ces exigences accrues en matière de mobilisation des recettes domestiques, le NBR envisagerait d'introduire de nouvelles mesures fiscales dans le prochain budget. Par ailleurs, les avantages fiscaux accordés à certaines industries, qui expirent le 30 juin 2025, ne devraient pas être prolongés, sauf exceptions.

En ce qui concerne la gestion du taux de change, le gouvernement considère que le contexte économique actuel n'est toujours pas propice à l'adoption d'un taux de change déterminé par le marché. Les autorités bangladaises craignent que le taux n'atteigne 130 BDT pour un dollar, contre 122 BDT actuellement, avec un risque d'alimenter l'inflation. Le gouvernement estime ainsi que certaines réformes, notamment fiscales et relatives au taux de change, doivent être mises en place de manière progressive afin d'éviter des répercussions économiques négatives. Toutefois, le Bangladesh aurait assuré au FMI qu'il inclurait les mesures fiscales dans son prochain budget et qu'il procèderait à des avancées vers un taux de change déterminé par le marché avant juin.

Dans ce contexte, des préoccupations persistent concernant la bonne fin de la soumission de la demande de versement des deux tranches au Conseil d'administration du FMI en juin, d'autant plus que cette demande a déjà été reportée à deux reprises pour la 4ème tranche : d'abord de février à mars, puis à juin 2025. Pour rappel, les deux tranches totaliseraient 1,3 Md USD, et le FMI devra également décider de l'opportunité d'approuver une augmentation de 750 M USD au programme, portant ainsi le montant total à environ 5,4 Mds USD.

Un projet d'ordonnance pour doubler le plafond des garanties bancaires en cas de faillite bancaire

A la fin décembre 2023, seuls 19 % des dépôts bancaires étaient entièrement protégés par la garantie bancaire des dépôts du *Deposit Insurance Trust Fund* (DITF), en baisse par rapport à 2021 où la couverture atteignait 23%. Ce taux est de 43% en Inde et de 55% au Pakistan. Cette

baisse graduelle de la couverture s'explique par le seuil de garantie de 100.000 BDT (800 EUR) qui n'a pas été actualisé depuis 2000. Le nombre de comptes de dépôts couvert reste néanmoins important, avec 91% des comptes ayant moins de 100.000 BDT en dépôts. Dans ce contexte, le ministère des Finances vient de publier une ébauche de la Deposit Protection Ordinance, 2025 pour consultation. Le principal article concerne le rehaussement du seuil de garantie à 200.000 BDT.

Le DITF, logé au sein de la Banque centrale, a atteint en 2023 environ 150 Mds BDT (140 M EUR) de dépôts.

Bhoutan

Collaboration entre l'Inde et le Bhoutan concernant Gelephu, la ville de la pleine conscience

A l'issue du sommet Advantage Assam 2.0 à Guwahati, la direction de Gelephu Mindfulness City (GMC) a initié des discussions avec des investisseurs indiens en vue d'assurer la promotion de la ville, dans le but de renforcer la connectivité et d'optimiser les corridors commerciaux afin de stimuler le commerce transfrontalier et les projets d'infrastructure. Les négociations portent sur la simplification des procédures, la facilitation des échanges transfrontaliers et la mise en place d'incitations fiscales visant à garantir une attractivité réciproque.

Parallèlement, la GMC prépare une conférence sur l'intégration des actifs numériques. Les échanges aborderont les cadres réglementaires applicables aux actifs numériques, leur impact sur la stabilité financière, les stratégies de gestion des risques et les modalités par lesquelles l'infrastructure technologique peut renforcer la résilience nationale ainsi que la souveraineté économique. Les autorités bhoutanaises estiment que cet événement constitue une plateforme pour des partenariats stratégiques, des opportunités de co-investissement et une implication précoce dans la structuration du paysage financier émergent des actifs numériques souverains. La conférence fait suite à l'annonce de la GMC relative à l'intégration des Bitcoin, Ethereum et Binance Coin au sein de ses réserves stratégiques, ainsi qu'à la mise en place d'un comité consultatif international sur les actifs numériques.

Les Etats-Unis imposent des droits de douane de 10% au Bhoutan

Dans le cadre des mesures tarifaires mises en œuvre le 2 avril par M. Trump, le Bhoutan se voit appliquer un droit de douane de base de 10% sur ses exportations vers les États-Unis. Au cours de l'exercice 2023/24, ces exportations se sont élevées à 4,3 MUSD, soit 0,8% du volume total d'exportations du pays, positionnant ainsi les États-Unis comme le sixième client du Bhoutan, derrière le Népal et devant l'Italie. Par ailleurs, les importations en provenance des États-Unis ont atteint 2,9 MUSD, classant ces derniers au 14ème rang des fournisseurs, entre le Népal et la Suisse, selon les données des autorités bhoutanaises.

Inde

Fortes tensions sur le compte financier de la balance des paiements au troisième trimestre 2024/2025

Malgré une relative amélioration du solde courant, revenu d'un déficit de 1,8 % du PIB au trimestre précédent à un déficit de 1,1 % du PIB sur la période courant d'octobre à décembre 2024, les comptes de capital et financier ont enregistré des sorties massives de capitaux, de l'ordre de 27 Mds USD, alors que ces comptes enregistrent normalement des entrées, nécessaires par ailleurs pour financer le déficit courant. Aux T1 et T2 2024/2025, les entrées nettes s'étaient élevées à 13,4 Mds USD et 36 Mds USD respectivement.

Pour le deuxième trimestre de suite, les flux nets d'IDE enregistrent des sorties, de l'ordre de 2,8 Mds, alors que les investissements de portefeuille enregistrent également des sorties nettes, de 11,4 Mds USD, pour la première fois de l'année. L'équilibre de la balance des paiements a été assuré par la diminution des réserves nettes de change, à hauteur de 37,7 Mds USD. Sur les neuf premiers mois de l'exercice, les réserves nettes ont reculé de 14 Mds USD.

Vers un nouveau régime de ciblage de l'inflation par la RBI?

Lors de la cérémonie célébrant le quatre-vingt-dixième anniversaire de la RBI, sous l'égide de la Présidente de la République, Mme Droupadi Murmu, le gouverneur de la RBI, M. Sanjay Malhotra a souligné la nécessité de maintenir un équilibre approprié entre l'inflation et la croissance. Le gouverneur a souligné la nécessité de maintenir la stabilité des prix, dans la mesure où l'inflation laminait le pouvoir d'achat des agents et notamment des ménages les plus pauvres. Il a cependant admis qu'« un niveau d'inflation modéré était sain pour l'économie, dans la mesure où si l'inflation était trop basse, l'économie courrait le risque d'être en stagnation et où si elle s'inscrivait à un niveau élevé, les anticipations des agents économiques s'en trouveraient faussées, entraînant un élément d'incertitude supplémentaire sur les décisions d'investissement ». « D'où le fait que nous ayons choisi une cible d'inflation de 4 % » a-t-il déclaré.

Pour mémoire, la cible d'inflation fait l'objet d'un examen tous les cinq ans, le dernier exercice remontant à 2021 et le prochain étant censé se dérouler en 2026. Le gouverneur a souligné l'importance d'une collaboration avec le gouvernement dans le cadre de cet examen, ce qui ouvrirait la voie vers un ciblage d'inflation dont pourrait être exclue la composante volatile des produits alimentaires [dont pour mémoire, la pondération s'élève à 46 % de l'indice des prix à la consommation]. Si cela devait être le cas, le nouveau gouverneur aurait ainsi répondu favorablement à l'un des points soulevés dans l'Economic Survey de 2023/2024, qui recommandait un ciblage d'inflation effectué sur la base de prix déflatés de la composante volatile des prix alimentaires, qui subit l'incidence des chocs d'offre sur les récoltes notamment, recommandation à laquelle ne souscrivait pas l'ancien gouverneur, M. Das.

Lors du prochain Conseil de Politique Monétaire de la RBI, qui se tiendra du 7 au 9 avril, la Banque centrale pourrait procéder à une nouvelle baisse du taux directeur de 25 points de base et assortir d'un biais accommodant son orientation de politique monétaire, aujourd'hui neutre.

Mme Poonam Gupta, Directeur Général du NCAER a été nommée sousgouverneur de la RBI en remplacement de Michaël Patra, dont le mandat expirait en décembre 2024

Le gouvernement indien vient de nommer au poste de sous-gouverneur, coiffant notamment les départements de la politique monétaire et de la recherche, Mme Poonam Gupta, une économiste de renom ayant travaillé à la Banque mondiale et au FMI avant de prendre la tête du NCAER en 2021, l'un des principaux think tanks indiens en matière de politique économique. Elle a également été membre de l'équipe des Conseillers économiques du Premier ministre (Economic Advisory Council to the Prime Minister). Mme Gupta, qui a publié des travaux de recherche dans des revues académiques de renom, comme le Journal of Finance, est spécialisée dans des thématiques liées à la croissance, à l'élargissement des assiettes fiscales et à la dette publique. Son mandat courra sur une durée de trois ans, renouvelable. Elle est titulaire d'un doctorat en économie internationale de l'Université du Maryland obtenu en 1998. Il conviendra de voir dans quelle mesure sons action s'inscrira dans le sillage de Michaël Patra, qui avait une approche plutôt hawkish de la politique monétaire. D'après des économistes de Standard Chartered, elle serait favorable à des interventions de change moins unilatérales que lors de la dernière phase du mandat de son prédécesseur et à une dépréciation calibrée de la roupie en cas de choc de marché tel que celui de la perspective d'un relèvement des droits de douane aux Etats-Unis, qui avait vu la RBI intervenir massivement contre vents et marées pour contrecarrer une tendance de fond à l'appréciation de la devise américaine.

Le dernier Rapport annuel de l'US Trade Representative recense l'étendue des dispositifs instaurés par l'Inde en vue de freiner l'accès des entreprises américaines au marché indien

Le 31 mars 2025, les bureaux de l'US Trade Representative publiaient le dernier Rapport annuel 2025 sur les barrières aux échanges instaurées par les principaux pays partenaires des Etats-Unis, au nombre desquels l'Inde occupe une place de choix. Le Rapport souligne ainsi le niveau élevé des droits de douane NPF [appliqués à la Nation la Plus Favorisée], de 17 % en moyenne, 13,5 % pour les produits non-agricoles, 39 % pour les produits agricoles. Le Rapport met également en exergue le développement des barrières non-tarifaires en Inde, sous forme de licences d'importation et depuis 2019 sous forme de barrières techniques, avec la montée en régime des Quality Control Orders qui imposent aux exportateurs étrangers la mise en conformité de leurs produits aux normes de qualité et de sécurité édictées par le Bureau of Indian Standards.

Le Rapport, dont le champ d'analyse ne se borne pas au simple examen des barrières à l'export, cite également les restrictions et/ou distorsions de concurrence dont les personnes physiques et morales de nationalité étrangères voulant investir en Inde font l'objet, notamment dans le domaine des services financiers (banques et assurances, services de payement électronique) et du commerce de détail. Enfin, comme le détaille le Rapport, les règles d'accès aux marchés publics tendent à avantager les entreprises indiennes privées mais surtout publiques, processus renforcé par l'entrelacs de normes et réglementations pouvant varier selon les ministères, y compris au sein de l'Etat fédéral.

Relèvement des droits de douane « réciproques » portés à 26 % pour une majorité de produits indiens importés aux Etats-Unis

Conformément à la menace brandie par le Président des Etats-Unis dès le mois de février, Washington a annoncé le relèvement des droits de douane « réciproques » appliqués à l'Inde par les Etats-Unis, à 26 % à partir du 9 avril sur une grande majorité de produits indiens importés aux Etats-Unis. Au cours des toutes dernières semaines, l'Inde a commencé à faire des concessions aux Etats-Unis, en réduisant notamment les droits de douane sur 8 500 produits importés de ce pays, dont les plus emblématiques sont le bourbon et les motocyclettes de forte cylindrée. La négociation en vue d'un accord de commerce Inde Etats-Unis va donc se poursuivre au cours des prochains mois, et l'Inde va devoir continuer de faire des concessions en matière d'accès au marché pour les entreprises américaines, face à une administration américaine, qui a implicitement posé les jalons de la négociation au travers des éléments mis en exergue dans le Rapport cité supra.

Dans la zone Asie du Sud, l'Inde apparaît comme le pays le moins frappé, en ce qui concerne le relèvement facial des droits de douane « réciproques ». Sri Lanka, Bangladesh et Pakistan voient les droits de douane US sur leurs marchandises portés à respectivement 44 %, 37 % et 29 %, bien que leurs excédents bilatéraux soient beaucoup plus faibles que l'excédent enregistré par l'Inde avec les Etats-Unis. Enfin, des filières très importantes pour les exportateurs indiens ne sont pas concernées, au moins temporairement, par ce relèvement des droits de douane, à savoir la pharmacie, les semiconducteurs, le cuivre et l'énergie (pétrole raffiné).

Le marché boursier indien a accueilli favorablement ces mesures, en tablant sur le fait qu'elles seraient rapportées, compte tenu de la négociation en cours du Traité de commerce bilatéral avec les Etats-Unis.

Népal

L'amélioration de l'approvisionnement en électricité en provenance de l'Inde bénéficie au secteur manufacturier

Suite à l'approbation par le gouvernement indien de l'exportation de 600 MW supplémentaires, la Nepal Electricity Authority a étendu la plage d'importation d'électricité à seize heures par jour, contre douze auparavant, afin de compenser une production intérieure limitée à environ 1 000 MW sur une capacité installée de 3 300 MW et de réduire les coupures, notamment dans le corridor industriel de Sunsari-Morang.

En dépit des pénuries, le Népal a atteint le statut d'exportateur net d'électricité en 2024 grâce à la mise en service de projets hydroélectriques d'envergure, l'hydroélectricité représentant 95% des recettes du secteur. Parallèlement, les autorités ambitionnent d'augmenter la capacité installée à 28 500 MW d'ici 2035, un objectif nécessitant des investissements substantiels. Le secteur privé, avec une contribution des producteurs d'électricité indépendants de plus de 70% de la capacité hydroélectrique ajoutée depuis 2018, a largement participé à ce

développement, bien que la prédominance des centrales au fil de l'eau, moins performantes durant la saison sèche, ait entraîné une hausse des importations en provenance de l'Inde.

Baisse historique du taux de base des banques commerciales

Le taux d'intérêt de base moyen des banques commerciales népalaises s'établit à 6,48%, son niveau le plus bas en trois ans, en raison de l'incapacité à octroyer des prêts significatifs. Selon les données des vingt banques commerciales, ce taux a été réduit de 0,15 point entre mi-mars et mi-avril. Malgré cette baisse, le développement du portefeuille de crédits demeure freiné par le ralentissement économique. Par ailleurs, les dépôts s'élevaient à 44,2 Mds USD, les prêts à 35,4 Mds USD, avec un ratio crédit/dépôt de 79,31 %, en deçà du seuil réglementaire de 90 %, et le système bancaire dispose d'excédents de fonds prêtables de plus de 5,1 Mds USD selon la Banque centrale népalaise.

Imposition de droits de douane de base de 10% par les Etats-Unis

Le Népal se voit appliquer des droits de douane de base de 10% sur ses exportations vers les États-Unis. Toutefois, les échanges bilatéraux sont modestes. Pour l'exercice 2023/24, les importations depuis les États-Unis s'élèvent à 142 221 USD (19,5 M NPR) tandis que les exportations atteignent 126 396 USD (17,3 M NPR), générant ainsi un déficit commercial pour le Népal. Par ailleurs, les principaux produits exportés incluent des tapis et revêtements de sol (58,5 MUSD) ainsi que des articles textiles (20,3 MUSD). En 2022, les exportations népalaises vers les États-Unis représentaient 10,3% du total des exportations.

Pakistan

Le Président Trump annonce l'imposition de droits de douane « réciproques » de 29% sur les produits importés par les Etats-Unis en provenance du Pakistan

Lors de l'exercice budgétaire 2023-2024, les Etats-Unis étaient le premier client du Pakistan, devant la Chine et le Royaume-Uni (mais derrière l'Union européenne); les Etats-Unis captaient ainsi 17,58% des ventes du Pakistan, contre 8,74% pour la Chine et 26,3% pour l'Union européenne. La tendance des exportations vers les Etats-Unis était toutefois à la baisse sur les dernières années (-8% en g.a. lors de l'exercice 2023-24) en raison d'une plus faible demande de la part du marché américain pour les produits exportés par le Pakistan (textile et linge de maison, vêtements qui représentent l'essentiel des exportations pakistanaises vers les Etats-Unis, sous couvert de marques internationales comme Ikéa, H&M, Adidas...). Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis ont un déficit structurel avec le Pakistan et que le Pakistan enregistre avec les Etats-Unis son premier excédent commercial (3,57 Mds USD lors de l'exercice budgétaire 2023-24); on notera qu'en 2024, le Pakistan était le premier importateur mondial de coton brut américain en raison d'une baisse de la production locale liée aux conséquences du changement climatique.

L'objectif fiscal décidé avec le FMI semble hors de portée mais les émissions de bons du Trésor pour soutenir le budget sont orientées à la baisse

Selon l'administration fiscale (Federal Board of Revenue -FBR-), sur la période juillet-mars de l'année budgétaire en cours, le total des impôts prélevés a représenté 8 464 Mds PKR. Selon l'objectif rectifié par le FMI, les recettes totales des impôts devront se monter à 12 334 Mds PKR à la fin de l'année budgétaire, au 30 juin, ce qui semble un objectif difficile à atteindre. Pour le seul mois de mars, le FBR a signalé avoir collecté 1 120 Mds PKR alors que sa cible était fixée à 1 220 Mds PKR. On notera cependant que le total des émissions de bons du Trésor concernant le soutien budgétaire a diminué de 66 % pour les huit premiers mois de l'année.

La Banque centrale a régulièrement racheté des bons du Trésor au premier semestre

Au cours du premier semestre de l'année budgétaire 2024/2025, la Banque centrale (State Bank of Pakistan-SBP) a racheté pour 5,5 Mds USD de bons du Trésor au cours du premier semestre. On notera que les réserves de change de la SBP ont baissé de 11,4 Mds USD à 10,4 Mds USD (deux mois et demi d'importations) la semaine dernière.

Le PIB du Pakistan augmente de 1,73% en g.a. sur le T2 2024/2025 (octobredécembre)

Le Pakistan a affiché une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 1,73 % (source : rapport trimestriel du Bureau pakistanais des statistiques -PBS : QNA Release 2024-25 Q2.pdf) au T2 (octobre-décembre) de l'année budgétaire 2024/2025. La croissance de l'agriculture, de l'industrie et des services se sont établies respectivement à 1,1 %, -0,18 % et 2,57 %. Le secteur des mines baisse de 3,29 %. Le PBS réévalue la croissance du PIB pendant le T1 à 1,34 % (contre une estimation de croissance d'abord estimée à 0,92 % en décembre 2024).

La progression du secteur des services dans le PIB s'expliquerait en partie par la baisse de l'inflation

La plus forte croissance dans les services (2,57% au T2 après 2,21% au T1 et 1,32% au T2 2023/2024) s'expliquerait selon le Comité des comptes nationaux (le « NAC ») essentiellement par le ralentissement de l'inflation et par l'augmentation de la valeur ajoutée constatée dans les secteurs suivants: « information et communication » (+8,45 %), finances et assurances (+10,21 %), administration publique et sécurité sociale (+9,1 %), éducation du secteur public (+4,8 %) et santé (+6,6 %) ».

La croissance industrielle continue de baisser mais pourrait avoir atteint un point d'inflexion

Le rapport du PBS souligne une amélioration relative de la situation industrielle : la contraction de la production industrielle est passée de -1,81 % au T2 2023/2024 à -0,18 % au T2 2024-2025. En revanche, l'indice de production des grandes entreprises (LSM) a diminué de 2,86 % au T2

2024/2025 en raison de la forte réduction de la fabrication de sucre (-12,63 %), et de produits sidérurgiques (-17,86 %).

Le PIB agricole augmente de 1,1% au T2 2024/2025

La baisse de la production des grandes cultures de 5,38 % (toutes cultures confondues) et de 7,65% pour les grandes cultures par rapport au T2 2023/2024 se confirme au T2 de l'année budgétaire en cours, du fait d'une grave sécheresse dans la province du Sind et dans le sud du Pendjab.

On note la réduction de la production de :

- Coton (-30,7 % de 10,22 à 7,084 millions de balles);
- Maïs (-15,4 % de 9,74 à 8,24 millions de tonnes);
- Canne à sucre (-2,3 % de 87,64 à 85,62 millions de tonnes);
- Riz (-1,4 % de 9,86 à 9,72 millions de tonnes).

Sri Lanka

Indicateurs macroéconomiques du début de l'année 2025

Les exportations ont progressé de 6,7% au cours des deux premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 2024, atteignant 2,1 Mds USD pour les marchandises et 621 M USD pour les services. Les réserves brutes de change stagnent et s'établissaient à 6,1 Mds USD fin mars. L'inflation est restée négative pour le septième mois consécutif, s'établissant à -2,6% en mars 2025 à comparer aux -4,2% enregistrées en février 2025.

Le Sri Lanka parmi les pays les plus fortement touchés par la hausse des droits de douane « réciproques » américains

Les Etats-Unis viennent de décider d'appliquer un droit de douane « réciproque » de 44% sur les exportations sri lankaises à destination de leur pays. Les exportations sri lankaises de marchandises vers les Etats-Unis ont atteint 2,9 Mds USD en 2024, sur un total exporté par le pays de 12,7 Mds USD. Les exportations sri lankaises vers les Etats-Unis sont concentrées à hauteur de 70% environ dans le textile. Il paraît difficile aux Etats-Unis de substituer une part importante des importations en provenance du Sri Lanka par des importations d'autres pays, les principaux concurrents du Sri Lanka (Chine, Vietnam, Inde, Bangladesh, etc.) étant également frappés par des droits élevés.

Notation des obligations souveraines à long terme par les principales agences et notes-pays Coface

	Moody's		Standard & Poor's		Fitch		Coface	
	Note-pays	Perspective	Note	Perspective	Note	Perspective	Risque-pays	Climat des affaires
Inde	ВааЗ	Stable	BBB-	Positive	BBB-	Stable	С	A4
Bangladesh	B1	Négative	BB-	Négative	BB+	Négative	С	С
Pakistan	Caa3	Stable	CCC+	Stable	CCC+	Négative	D	С
Sri Lanka	Ca	Stable	SD	Négative	CCC+	-	D	В
Népal	-	-	-	-	BB-	Stable	С	В
Maldives	Caa1	Stable	-	-	B-	Stable	С	С

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de New Delhi david.karmouni@dgtresor.gouv.fr

Rédaction: SER de New Delhi, SE d'Islamabad, SE de Colombo, SE de Dhaka, et Antenne de Bombay

Abonnez-vous : david.karmouni@dgtresor.gouv.fr